

LA LETTRE D'A.R.G.O.S.

Convention des Gaullistes Sociaux

pour la Ve République

Janvier - Février 2010 : n° 61

Editorial



On peut considérer que l'année 2010 s'ouvre, pour les pouvoirs publics français, sous le signe de la déception : la conférence de Copenhague, malgré les efforts louables de notre gouvernement, n'a obtenu que des résultats partiels ; les organes prévus par le traité de Lisbonne pour donner à la Communauté européenne une structure viable, ont bien du mal à se mettre en place et permettent des chevauchements incongrus où leur légitimité, déjà restreinte, risque de disparaître ; s'il y a, en France et ailleurs, un début de reprise économique, les ambitions du G 20 sont difficiles à mettre en œuvre ; la France a de plus en plus de mal à exporter les produits de son industrie, même nucléaire, qui devrait pourtant redevenir la colonne vertébrale de son économie. Et que dire de la rentrée politique et sociale qui s'avère également morose : depuis des élections régionales qui ne s'annoncent pas positives jusqu'aux problèmes récurrents des retraites et de l'Université, on peut craindre que l'opinion publique ne se détériore sérieusement.

Retour à l'essentiel

Face à ces problèmes, le président de la République a répondu, répond et répondra, nous en sommes sûrs, par une activité intense et un effort de pédagogie renouvelé. Nous sommes convaincus aussi que les ministres du gouvernement, et d'abord le Premier d'entre eux, et la majorité parlementaire ne failliront pas à leur tâche. Mais dans quel cadre et avec quels moyens ? C'est là que nous voudrions rappeler l'essentiel.

L'essentiel, c'est que la France garde, malgré la coalition de toutes les oppositions, les institutions de la Ve République. Nous ne le disons pas seulement par respect pour leur fondateur, le général de Gaulle, mais aussi parce qu'elles ont montré leur force et leur efficacité, malgré bien des traverses, depuis plus de 50 ans. Bien qu'elles aient été affadées par la réforme de 2008, au point que certain ont cru pouvoir parler — bien à tort — d'une « Ve bis », elles sont toujours debout. Rallions-nous à elles, plus que jamais, pour assurer l'avenir de la France !

“ *La France, c'est tous les Français.*

Ce n'est pas la gauche, la France.

Ce n'est pas la droite, la France. ”

Charles de Gaulle
16 décembre 1965

Jean CHARBONNEL
Ancien ministre



Il n'y a rien à attendre d'un rétablissement du régime que j'ai remplacé et, d'ailleurs, le pays n'en attend rien et n'en veut pas.

Général de Gaulle - *Lettre à son fils*, le 4 juin 1961.



NOTRE MEMOIRE

Notre mémoire

Dans le toast prononcé le 3 juillet 1962 en l'honneur du chancelier Adenauer qu'il recevait à l'Élysée, le général de Gaulle a très clairement donné la dimension de la réconciliation franco-allemande qui commençait à se concrétiser :

— « Pour l'Allemagne et pour la France, votre visite officielle à Paris marque un « moment de vérité ». Mais il se trouve que cette vérité est l'une des plus heureuses qui puissent être. Nous saluons, en effet, à l'occasion de votre présence, l'immense transformation qui a changé nos deux pays, jadis ennemis héréditaires, en amis déterminés et nous saluons en vous-même un artisan historique de cet extraordinaire aboutissement.

Est-ce à dire que Français et Allemands, parce qu'ils sont aujourd'hui solidaires, doivent renier tous les efforts accomplis, tous les sacrifices consentis, de part et d'autre, au cours d'une dure Histoire qui les opposa si souvent ? Est-ce que la rivalité franco-allemande, qui a rempli et bouleversé des siècles, la concurrence politique et stratégique menée par l'élite des deux côtés, tant d'appels aux armes et de fureurs nationales aboutissant à l'alternance des victoires et des défaites et aux files glorieuses des tombeaux, n'ont eu, en fin de compte, aucune justification ? Eh bien !

Nous devons répondre que, de tant de sang et de larmes, rien ne doit être oublié. Car, si mal fondés qu'aient pu être parfois les motifs immédiats de nos guerres, si fâcheux leurs procédés, si ruineux leurs résultats, c'est une grande cause qui fut, au fond, à la source de nos querelles.

En vérité, l'Allemagne et la France, en cherchant à s'imposer réciproquement leur domination pour l'étendre ensuite à leurs voisins, poursuivaient, chacune pour son compte, le vieux rêve de l'unité qui, depuis quelque vingt siècles, hante les âmes sur notre continent. Depuis les ambitions de Charles Quint, de Louis XIV, de Napoléon 1er, de Bismarck, de Guillaume II, de Clémenceau et même, oui, même ! dans la passion dont se servit, lors de la dernière guerre mondiale, un régime d'oppression criminelle pour entraîner le peuple allemand, pour combien ont compté les souvenirs grandioses des Césars, de la Chrétienté, de Charlemagne ! A l'origine de cette flamme, qui toujours brûle sur les ruines des Empires, il y a une puissante et constante réalité. L'union de l'Europe est, de toute façon, pour l'Allemagne et pour la France, un objectif fondamental.

Mais le prodige de notre temps est que, chacun renonçant à dominer l'autre, toutes deux ont discerné ensemble quel était leur devoir commun »

*Discours et Messages,
tome III, édition Plon, pp. 428-429.*

ENTRE LES LIGNES

Entre les lignes

Le livre publié par M. Ballardur pour relater ses conversations avec François Mitterrand, pendant la période de cohabitation de 1993 à 1995, nous semble important à plusieurs titres.

Il comporte d'abord un rappel d'ensemble de son engagement dans la vie publique comme

collaborateur de Georges Pompidou à l'Élysée, puis comme ministre de l'Économie et des Finances dans le gouvernement Chirac et, enfin, comme Premier ministre, jusqu'à sa candidature en 1995 à l'Élysée. Dans ces pages, Edouard Ballardur expose avec calme et précision la philosophie politique qui a dominé son parcours : adhésion raisonnée à un libéralisme limité par de réelles préoccupations sociales, considération, un

peu méfiante, vis-à-vis d'un gaullisme plus prisé dans sa dimension proprement « gaullienne » que dans ses pulsions chiraquiennes, sens de l'Etat porteur, envers et contre tout, de l'intérêt général, qui doit, en toutes circonstances, s'imposer.

Il est évidemment possible de critiquer cette synthèse, où apparaissent encore – notamment vis-à-vis de Jacques Chirac – les blessures d'une démarche qui n'a pas eu la consécration qu'elle méritait. Mais nul ne pourra mettre en cause la sincérité et la cohérence d'une action qui, pour l'essentiel, a réussi, au cours de ces années 1993-1995 où se préparait la destinée, qui allait être si décevante, de notre pays dans la décennie à venir.

Mais l'intérêt de l'ouvrage d'Edouard Balladur réside aussi dans la transcription – qui paraît fidèle – du dialogue qu'entretinrent le Président de la République et le Premier ministre pendant ces années de cohabitation : le face-à-face des deux hommes est passionnant, dans la mesure où il oppose deux tempéraments, deux parcours, deux politiques, deux légitimités. Tandis qu'Edouard Balladur s'y montre inébranlable dans l'affirmation de ses principes et la volonté de les appliquer, François Mitterrand s'y révèle un redoutable joueur, volontiers cynique, souvent manipulateur, aux amabilités calculées, de plus en plus exaspéré par la réussite de son interlocuteur, au point de manœuvrer, à la fin de la période, pour favoriser la victoire de Jacques Chirac aux élections présidentielles. L'Histoire jugera l'action des deux hommes : mais ce qu'il est possible d'ap-

précier, dès maintenant, c'est la profondeur de leur commun patriotisme et l'étendue de leur culture, puisée, il est vrai, aux mêmes sources.

Enfin, et ce n'est pas le moindre, l'intérêt du livre réside dans l'évaluation finale, par M. Balladur, de la pratique de la cohabitation. Il en a d'autant plus de mérite qu'il en avait vanté, en 1983, les avantages, à un moment où la possibilité d'une dissociation des majorités parlementaire et présidentielle commençait à se profiler à l'horizon. Contrairement à Raymond Barre, Edouard Balladur avait en effet considéré qu'il valait mieux prendre le risque d'une division de l'Exécutif que celui d'un nouveau recours aux urnes, qui troublerait l'opinion. La rudesse de l'expérience qu'il a vécue entre 1993 et 1995 le conduit, au contraire, à estimer aujourd'hui que « la cohabitation institue un système instable et opaque », qu'elle favorise au sommet de l'Etat l'équivoque et le double langage et que « les responsabilités s'en trouvent diluées ». On ne saurait mieux dire.

Oui, le pouvoir ne se partage pas.

C'est ce que nous avons toujours pensé et affirmé ■

A lire :

Edouard Balladur

Le pouvoir ne se partage pas.

*Conversations avec François Mitterrand
Paris, Fayard, 2009*

DIALOGUES

Dialogues

1 *Que pensez-vous de l'annulation de la taxe carbone par le Conseil constitutionnel ?*

La Lettre d'Argos : Nous ne nous prononcerons pas sur le principe de cette taxe (dont nous reparlerons), ni sur les modalités prévues pour sa perception. Au reste, le gouvernement va « revoir sa copie », comme il s'y était engagé.

Ce qui nous retiendra ici, c'est de tenter d'apprécier la nature de l'intervention du Conseil constitutionnel. Pourquoi a-t-il agi ainsi ?

Pour des raisons proprement juridiques, en raison du caractère hâtif de la formulation du texte ? Sans doute. Pour des raisons plus politiques, que certains ont dénoncées ? Peut-être. Mais surtout, nous semble-t-il, parce que le Conseil est désormais tenté d'utiliser au maximum, pour fonder ses décisions, les dispo-

sitions, vagues et immenses, du préambule de la Constitution encore enrichies, par les soins de M. Chirac, de celles de la « charte de l'environnement ». Quel texte législatif, en effet, d'aujourd'hui ou de demain, ne peut être censuré parce qu'il offense, si peu que ce soit, les valeurs suprêmes que nous venons d'évoquer ?

D'où notre inquiétude. Le Conseil n'est-il pas déjà en train de se substituer au Parlement pour dire la loi, alors que celle-ci ne peut émaner que du « souverain » et que le souverain, aujourd'hui, c'est le peuple, seul détenteur de la légitimité démocratique ? Ou le Conseil ne prend-il pas le risque, en freinant à tout moment la volonté de réforme – parfois maladroite – du gouvernement, de paralyser son action et de renvoyer le pays à l'immobilisme de la précédente décennie, dont il a eu tant de peine à sortir ? Nous

n'hésitons pas à poser cette double question, en rappelant que, dans notre Histoire, le « gouvernement des juges » a toujours été néfaste et finalement rejeté.

Ne l'oublions pas.

2 *Avez-vous été ému par la catastrophe qui vient de frapper Haïti ?*

La Lettre d'Argos : Oui, et très profondément.

On ne peut, en effet, qu'être touché par toutes les misères qui s'acharnent sur cette malheureuse terre, accablée depuis tant d'années par une cruelle carence d'organisation politique et de justice sociale, par de graves catastrophes naturelles, par l'indifférence ou l'incapacité de ceux qui auraient dû ou pu lui venir en aide. A cet égard, la France ne doit pas oublier qu'elle a une responsabilité particulière vis-à-vis de Haïti, en raison de la décolonisation manquée (par la faute de Bonaparte) de ce qui avait été le plus beau fleuron des Antilles royales. Et pourtant, Haïti a, au cours des siècles, manifesté à la culture et à la langue française une fidélité sans faille, tandis que nombre de Français et de Françaises y développaient des œuvres de solidarité discrètes mais efficaces, notamment sur les plans sanitaire et éducatif.

C'est pourquoi, la réaction rapide de notre gouvernement, d'associations de toutes sortes, d'institutions publiques et privées, de simples particuliers pour se mettre à la disposition des sinistrés et amorcer l'indispensable reconstruction de l'île – tout cela s'imposait et devra être poursuivi, dans l'espoir d'entreprendre, enfin, une restructuration durable de ce pays ravagé.

Il faut aussi se féliciter de la généreuse manifestation de solidarité qui s'est manifestée dans le monde entier, que l'ONU tente à grand peine de coordonner. Il serait d'autant plus dommage que cet élan soit perturbé par l'arrogance des Etats-Unis. Il est évident que les Américains sont particulièrement bien placés pour intervenir à Haïti en raison de l'importance de leurs ressources et de leur proximité géographique : mais ces constatations ne justifient pas l'affirmation, par M. Obama, d'un « leadership américain » pour prendre la direction des opérations. Quel que soit le domaine où il cherche à se déployer, l'impérialisme n'est jamais acceptable. Et, dans l'intérêt même de Haïti, il ne faut pas l'accepter.

3 *Comment avez-vous réagi à la mort subite de Philippe Séguin ?*

La Lettre d'Argos : Avec peine. Philippe Séguin était pour nous un vieux compagnon et un ami. Même s'il ne revendiquait plus d'engagement politique depuis 2002 et qu'il était tenu à la réserve par ses fonctions de Premier Président de la Cour des Comptes, il était des nôtres. C'était un gaulliste social.

Nous connaissons, comme beaucoup, les rugosités de son caractère et la nature imprévisible de certains de ses comportements, que nous n'avons pas toujours approuvés. Nous n'avons pas non plus réussi à le convaincre qu'il ne lui était pas possible de se proclamer à la fois un ardent républicain et un admirateur impénitent de Napoléon III, qui avait étranglé la République en 1851 ! Mais, sur l'essentiel, nous étions heureux qu'il soit le porte-parole puissant et talentueux des convictions de fond que nous partagions avec lui : patriotisme intransigent, fidélité à la Ve République, opposition à l'Europe fédérale, quête de la justice sociale, refus de considérer le gaullisme comme un simple compartiment de l'Union des droites.

C'est avec le désir de respecter sa mémoire que nous posons donc une dernière question : l'émotion qui a entouré la mort de Philippe Séguin ne serait-elle pas la preuve de la recherche, dans l'opinion publique, d'une référence authentiquement gaulliste ?

N'y a-t-il pas, aujourd'hui en France, une faim de gaullisme ? ■



Tous nos lecteurs pourront prolonger ce dialogue ci-après en nous joignant sur notre site : <http://gaullismesocial.free.fr>

Directeur de la publication :
Jean CHARBONNEL

Abonnement annuel :
Chèques à l'ordre de la Convention des gaullistes sociaux
5 numéros par an : 30 €
Abonnement de soutien : à partir de 80 €

Rédaction :
14, rue Dupont des Loges - 75007 PARIS

Imprimerie :
CHASTRUSSE s.a.
19105 BRIVE
Dépôt légal : Janvier - Février 2010, n° 6771